



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

## **Communiqué**

non officiel  
pour publication immédiate

N° 75/7

Le 25 juin 1975

### Sahara occidental

#### Ouverture des audiences publiques

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le mercredi 25 juin 1975 à 10 heures se sont ouvertes les audiences publiques consacrées à l'audition des exposés oraux des Etats sur les questions soumises à la Cour pour avis consultatif par l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet du Sahara occidental. D'après les indications données par les Etats qui ont demandé à participer à cette procédure orale, celle-ci durera quelques semaines.

\*

La Cour siégera dans la composition suivante : M. Lachs, Président; M. Ammoun, Vice-Président; MM. Forster, Gros, Bengzon, Petren, Onyeama, Dillard, Ignacio-Pinto, de Castro, Morozov, Jimenez de Aréchaga, sir Humphrey Waldock, MM. Nagendra Singh, Ruda, Juges; M. Boni, juge ad hoc.

Au début de l'audience du 25 juin, M. Alphonse Boni désigné par le Gouvernement marocain pour siéger comme juge ad hoc en l'affaire, a pris l'engagement solennel prévu à l'article 20 du Statut de la Cour. On trouvera ci-après la biographie de M. Boni :

Né à Tiassale, Côte d'Ivoire, le 22 décembre 1909.

A fait ses études à Angoulême et à la faculté de droit de Toulouse. Docteur en droit.

Avocat-stagiaire; attaché au parquet général de Toulouse. Juge suppléant à Lomé (1941); substitut à Bamako (1941); juge à compétence étendue (1948); procureur de la République à Ziguinchor (1948) et à Brazzaville (1952); procureur général à titre personnel (1961). Ministre de la Justice de Côte d'Ivoire (1959); président de la Cour suprême de Côte d'Ivoire (1963).

On se souviendra que la désignation d'un juge ad hoc avait fait l'objet d'audiences publiques tenues du 12 au 16 mai et d'une ordonnance rendue le 22 mai.

\*

Les....

Les Etats qui ont demandé à présenter des exposés oraux se sont faits représenter par les personnes suivantes :

Algérie :

S.Exc. M. Mohammed Bedjaoui	Ambassadeur d'Algérie en France
M. Ahmed Derradji	Ministre plénipotentiaire

Mauritanie :

S.Exc. M. Moulaye El Hassen	Représentant permanent auprès des Nations Unies
S.Exc. M. Ely Ould Allaf	Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Bruxelles
M. Yedali Ould Cheikh	Secrétaire général adjoint à la présidence de la République
S.Exc. M. Mohamed Ould Maouloud	Ambassadeur
M. Abdellahi Ould Mohamed Sidya	Conseiller
M. Bal Mohamed El Mokhtar	Fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères
M. Memed Ould Ahmed	Professeur
M. Vincent Monteil	Professeur
M. Jean Salmon	Professeur à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, conseil
Mme Denise Mathy	Chargée de recherches au centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles, assistante
M. Michel Vincineau	Chargé de cours à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, assistant;

Maroc :

S.Exc. M. Driss Slaoui

Ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies

S.Exc. M. Abderrazak Mekouar

Ambassadeur du Maroc aux Pays-Bas

M. Magid Benjelloun

Procureur général à la Cour suprême du Maroc,

Présidents;

M. Georges Vedel

Doyen honoraire de la faculté de droit de Paris

M. René-Jean Dupuy

Professeur à la faculté de droit de Nice, membre de l'Institut de droit international

M. Bennouna

Professeur à la faculté de droit de Rabat

M. Lazrak

Professeur à la faculté de droit de Rabat

M. Isoard

Professeur

M. Piquemal

Professeur

M. Mohamed Mustapha Gharbi

Chef de la division des études juridiques au ministère des Affaires étrangères

M. Benazzouz

Chargé de mission au ministère de l'Intérieur

M. Maazouzi

Gouverneur, chef du service des affaires sahariennes à la Présidence du conseil

M. Mohamed Ahmed Gharbi

Chargé de mission au Cabinet royal,

Conseils

Espagne....

Espagne :

S.Exc. M. Ramón Sedó	Ambassadeur d'Espagne aux Pays-Bas
M. Santiago Martínez Caro	Directeur du cabinet technique du ministre des Affaires étrangères
M. José M. Lacleta	Conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères
M. Fernando Arias-Salgado	Conseiller juridique au ministère des Affaires étrangères
M. Pedro Lopez Aguirrebengoa	Conseiller d'ambassade au ministère des Affaires étrangères
M. Jesús Atienza Serna	Secrétaire d'ambassade au ministère des Affaires étrangères
M. Julio González Campos	Professeur ordinaire de droit international à l'Université d'Oviedo

Zaire :

S.Exc. M. Tshilumba Kabishi	Ambassadeur du Zaire aux Pays-Bas
M. Bayona-ba-Meya	Président de la Cour suprême de Justice du Zaire
M. Balanda Mikuin-Lelail	Conseiller à la Cour suprême de Justice du Zaire
M. Wamu	Premier secrétaire de l'ambassade du Zaire aux Pays-Bas.

La parole a été donnée en premier lieu aux représentants du Maroc. Elle sera donnée ensuite, dans cet ordre, aux représentants de la Mauritanie, de l'Algérie, du Zaire et de l'Espagne.

---